



Cadre légal concernant la vente d un service évènementiel

Par **sim21**, le **01/02/2012** à **10:17**

Bonjour,je voudrais vendre mes services en tant que chanteur gospel ,quatuor gospel ,choral gospel avec ou sans musiciens lors de cérémonies de mariage ,salons du mariage ou autres évènements... je desire etre rémunéré et vouloir rémunérer mes intèrvenants quel cadre colle le mieux: - créer une association et faire fonctionner le GUSO ? -créer une mini entreprise?

-adopter un statut d autoentrepreneur?

VRAIMENT BESOIN D UN COUP DE MAIN

MERCI D AVANCE